

Arrêté n°2019-22-0069

Portant modification de la composition du bureau, de la commission spécialisée en santé mentale et de la formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de la Haute-Savoie.

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.1434-9, L.1434-10 et R.1434-33 à R.1434-40 ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 Janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

Vu le décret n°2016-1024 du 26 Juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 03 Août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 du décret n°2016-1024 susvisé ;

ARRETE

Article 1 : Le bureau du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de la Haute-Savoie est composé conformément à l'annexe I du présent arrêté.

Article 2 : La commission spécialisée en santé mentale du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de la Haute-Savoie est composée conformément à l'annexe II du présent arrêté.

Article 3 : La formation spécifique organisant l'expression des usagers du Conseil territorial de santé de la circonscription départementale de la Haute-Savoie est composée conformément à l'annexe III du présent arrêté.

Article 4 : Le directeur de la stratégie et des parcours de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Lyon, le 10 juillet 2019

Le directeur général
De l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Docteur Jean-Yves GRALL

ANNEXE I
COMPOSITION DU BUREAU

Président du Conseil territorial de santé :

M. Philippe FERRARI, collège 1

Vice-Présidente du Conseil territorial de santé :

Mme Josiane LEI, collège 3

Président de la Commission spécialisée en santé mentale :

M. Xavier REBECHE, collège 1

Vice-Président de la Commission spécialisée en santé mentale :

M. Michel ROUTHIER, collège 1

Président de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

M. Joseph ENGAMBA, collège 2

Vice-Président de la Formation spécifique organisant l'expression des usagers :

M. Nicolas CHARPENTIER, collège 2

Personnalité Qualifiée :

M. Bruno DELATTRE

ANNEXE II
COMPOSITION DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE
EN SANTE MENTALE

Président : **M. Xavier REBECHE, collège 1**

Vice-Président : **M. Michel ROUTHIER, collège 1**

Membres :

Mme Stéphanie MONOD, collège 1, titulaire
Mme Catherine GAVARD RIGAT, collège 1, suppléante

M. Jean-Rolland FONTANA, collège 1, titulaire
Mme Lucette BETOULAUD, collège 1, suppléante

M. Aymeric BALET-KILANI, collège 1, titulaire
Mme Pascale KRZYWKOWSKI, collège 1, suppléante

M. Jean-Marc DAVEINE, collège 1, titulaire
M. Stève PASCAUD, collège 1, suppléant

Dr Julie MAZET, collège 1, titulaire
Dr Jean-Claude MONTIGNY, collège 1, suppléant

Mme Pascale BONTRON, collège 1, titulaire
A désigner, collège 1, suppléant

A désigner, 1 représentant des internes en médecine, collège 1, titulaire
A désigner, collège 1, suppléant

A désigner, 1 représentant des organisations de coopération territoriale, collège 1, titulaire
A désigner, collège 1, suppléant

A désigner, collège 1, titulaire
Dr Stéphane FERRANDO, collège 1, suppléant

Dr Daniel HEILIGENSTEIN, collège 1, titulaire
Dr René-Pierre LABARRIERE, collège 1, suppléant

Mme Françoise GAZIK, collège 2, titulaire
Mme Colette PERREY, collège 2, suppléante

Mme Annick MONFORT, collège 2, titulaire
M. Didier BOYER, collège 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations des personnes handicapées, collège 2, titulaire
A désigner, collège 2, suppléant

A désigner, 1 représentant des usagers des associations de retraités et personnes âgées, collège 2, titulaire
A désigner, collège 2, suppléant

Mme Josiane LEI, collège 3, titulaire

Mme Agnès GAY, collège 3, suppléante

Mme Marie-Luce PERDRIX, représentante des communautés de communes, collège 3, titulaire

Mme Françoise TARPIN, collège 3, suppléante

M. Jean DENAIS, collège 3, titulaire

M. François PRADELLE, collège 3, suppléant

M. Gérard TARDIF, collège 4, titulaire

Mme Géraldine MAYET -NOEL, collège 4, suppléant

Mme Isabelle VERNHOLLES, collège 4, titulaire

M. Olympio SELVESTREL, collège 4, suppléant

Suppléant du Président de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

M. Benjamin GROSGOJAT, collège 1, suppléant

Suppléante du Vice-Président de la Commission Spécialisée en Santé Mentale

Mme Karine DELUERMOZ, collège 1, suppléante

Invité permanent en qualité de représentant de la Formation spécifique organisant expression des usagers :

A désigner, collège X, titulaire

A désigner, collège X, suppléant

ANNEXE III
COMPOSITION DE LA FORMATION SPECIFIQUE
ORGANISANT L'EXPRESSION DES USAGERS

Président : M. Joseph ENGAMBA, collège 2

Vice-Président : M. Nicolas CHARPENTIER, collège 2

Membres :

Dr Michel MORICEAU, collège 1, titulaire
 Dr Aurélie LAURENT-BARALDI, collège 1, suppléante

Mme Catherine THONY, collège 1, titulaire
 M. Pascal FRICK, collège 1, suppléant

M. Jean-Marc DAVEINE, collège 1, titulaire
 M. Stève PASCAUD, collège 1, suppléant

M. Jean-Paul DIF-TURGIS, PA, collège 2, titulaire
 M. François MOGENET, PA, collège 2, suppléant

M. Daniel VERBEKE, PA, collège 2, titulaire
 M. FILLIGER Claude, PA, collège 2, suppléant

M. Laurent RIZET, PH, collège 2, titulaire
 M. Raphaël MICONNET, PH, collège 2, suppléant

M. Noël PONTIUS, PH, collège 2, titulaire
 A désigner, collège 2, suppléant

Mme Josiane LEI, collège 3, titulaire
 Mme Agnès GAY, collège 3, suppléante

M. Stéphane VALLI, collège 3, titulaire
 M. Serge SAVOINI, collège 3, suppléant

M. Joseph DE BEVY, collège 4, titulaire
 Mme Danielle BAUDIN, collège 4, suppléante

Suppléant du Président de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

A désigner, collège 2, suppléant

Suppléante du Vice-Président de la Formation Spécifique Organisant l'Expression des Usagers

Mme Jocelyne BIJASSON, collège 2, suppléante

Invité permanent en qualité de représentant de la Commission spécialisée en santé mentale :

A désigner, collège X, titulaire
 A désigner, collège X, suppléant